



FÉDÉRATION DE LA FONCTION
PUBLIQUE EUROPÉENNE



RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 OCTOBRE 2012 [approuvée à l'unanimité]

Le personnel du secrétariat général du Conseil, réuni en Assemblée Générale le 15 octobre 2012,

Rappelant la résolution de l'Assemblée Générale du 2 octobre 2012,

EXIGE à nouveau que les représentants du personnel soient pleinement associés à la négociation sur les modifications du statut (tétralogie) ;

N'ACCEPTE PAS que le Conseil Européen des 22 et 23 novembre fixe pour la rubrique V du cadre financier pluriannuel un plafond qui serait inférieur au cadre proposé par la Commission, ce qui paralyserait les institutions européennes ;

DÉCIDE de deux journées de grève pour le 8 novembre 2012 et le 16 novembre 2012, afin d'appuyer les deux revendications qui précèdent ;

DÉCIDE aussi de se réunir à nouveau en Assemblée Générale dans les jours qui suivent le 8 novembre afin de décider des actions ultérieures si aucune garantie n'est donnée ;

CONVIENT que les OSP pourraient suspendre le mot d'ordre et convoquer immédiatement le personnel en Assemblée générale si le Président du Conseil Européen donne des garanties que le plafond de la rubrique V ne sera pas réduit ;

DEMANDE à la Commission de défendre sa proposition de cadre financier en indiquant qu'elle est prête à la retirer si elle devait être dénaturée ;

EN APPELLE à la solidarité du personnel de toutes les institutions pour qu'il se joigne aux actions menées au Secrétariat général du Conseil.
